

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2412

9 septembre 2014

SOMMAIRE

AEF Holding S.à r.l.	115741	Photo.Nett	115738
Alpari Holdings S.à r.l.	115750	Photo.Nett	115738
Aviva Investors Luxembourg	115770	Photo.Nett	115737
Aviva Investors Properties Europe S.A. ..	115770	Photo.Nett	115737
Bee People S.A.	115773	Photo.Nett	115738
BioAmber - Luxembourg Branch	115776	Photo.Nett	115739
Boaz S.A.	115730	Photo.Nett	115740
Bolton-Emerson-Europe S.A.	115776	Photo.Nett	115740
Bout-Chom S.à r.l.	115775	Photo.Nett	115739
Dairo SPF S.A.	115731	Plana S.à r.l.	115734
Fidare	115741	Platino S.A.	115734
Impar S.A.	115732	Presidential A	115735
Jewel HoldCo S.à r.l.	115760	PRESTO Consulting & Consultants S.A.	115740
MI.RÒ.89 International Luxembourg S.A.	115731	Quantex Funds	115732
MMB S.A.	115730	Raiffeisen Schweiz (Luxembourg) Fonds ..	115767
NV Strategie	115733	REInvest German Properties VIII S.à r.l.	115737
Orco Property Group	115746	REInvest German Properties VI S.à r.l. ..	115737
Pampille's S.A.	115734	Rental Security S.A.	115736
Pan European Real Estate Fund 1 S.à r.l.	115734	Samson International Holding S.A.	115730
Parafin Spf S.A.	115735	Samsonite International S.A.	115740
Pargefi Helios Iberica Luxembourg S.A.	115735	Seltec S.à r.l.	115769
Pfizer Continental Holdings Sàrl	115736	Société de gestion de patrimoine familial JLB S.à r.l.	115736
Pfizer Luxco Holdings Sàrl	115736	Special Movie Production S.A.	115731
P.F. Offices	115746	SportFitness Connection Sàrl	115738
PF PRISM Holdings S.à r.l.	115735	Structured Product SICAV-SIF	115739
PF Prism S.à r.l.	115735	St. Stephan S.à r.l.	115732
P.F. Retail BZ	115732	SwanCap Investment Management S.A.	115739
P.F. Retail Holdings BZ	115733	Tipo Group S.à r.l.	115749
Pharma Investors S.A.	115736	Tomkins Overseas Holdings S.à r.l.	115738
Pharma One S.A.	115733	Vianden Shop S.à r.l.	115739
Pharma Productions S.A.	115734	Viridis I - Gilles Jacquet, S.C.S.	115740
Photo.Nett	115737		

Boaz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 62.228.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 07 octobre 2014 à 11h00 au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Lecture et présentation des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et approbation du bilan, du compte de pertes et profits et des annexes au 31 décembre 2013 ;
2. Affectation du résultat au 31 décembre 2013 ;
3. Décharge pleine et entière à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014138713/18.

MMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 29.898.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

(I) L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 10, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, le vendredi 26 septembre 2014 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ;
2. Approbation des bilan, comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2013 ;
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;
4. Divers

ET À

(II) L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire et ayant l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Dissolution avec effet immédiat et liquidation volontaire de la Société;
2. Nomination de Maître Charles DURO aux fonctions de liquidateur de la Société;
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014138714/317/24.

Samson International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 57.151.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014095239/11.

(140113493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Dairo SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 48.933.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 septembre 2014 à 9.30 au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2010, au 31.12.2011, au 31.12.2012 et au 31.12.2013.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2014067905/1031/16.

MI.RÒ.89 International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 84.275.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 septembre 2014 à 10 heures au siège de la Société, 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des bilans aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013
2. Réalisation de l'actif immobilisé pour payer les dettes de la société
3. Divers.

Luxembourg, le 26 août 2014.

Pour le Conseil d'Administration .

Référence de publication: 2014134060/535/16.

Special Movie Production S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 76.371.

Die Aktionäre der Aktiengesellschaft Special Movie Production S.A. werden gebeten, an der

AUSSERORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

der Gesellschaft teilzunehmen, die am Freitag, den 26. September 2014, um 10.00 Uhr, am Sitz der Gesellschaft in L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen stattfinden wird, mit folgender Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Feststellung der Beschlussfähigkeit
2. Beschluss die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren.
3. Entlastung an die Verwaltungsratsmitglieder und Abberufung des Verwaltungsrates sowie des zugelassenen Wirtschaftsprüfers
4. Ernennung eines Liquidators und Festlegung seiner Befugnisse.
5. Ernennung eines Prüfungskommissars der Liquidation.
6. Verschiedenes.

Teilnahme an der außerordentlichen Hauptversammlung

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Hauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind alle Namensaktionäre sowie alle Inhaber von Inhaberaktien berechtigt. Eine Hinterlegung ist nicht erforderlich.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2014134630/607/22.

Impar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 23.254.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du 18 septembre 2014 à 16 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2014.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire sur les comptes annuels au 30 juin 2014.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 30 juin 2014.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2014136448/1004/18.

Quantex Funds, Fonds Commun de Placement.

Die Änderungsvereinbarung betreffend das Verwaltungsreglement des Fonds Quantex Funds, welche am 14. August 2014 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VPB-FINANCES S.A.

Référence de publication: 2014134048/9.

(140151666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2014.

P.F. Retail BZ, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 134.706.

EXTRAIT

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

Geschäftsführer

Référence de publication: 2014095104/12.

(140113391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

St. Stephan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 115.782.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 8 juillet 2013 qui remplace la version du dépôt initial au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg enregistré et déposé en date du 9 juillet 2013 et portant le numéro L130114880.

L'associé unique a pris la résolution suivante:

- Monsieur Samuel HAAS, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec date d'effet au 8 juillet 2013, et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samuel HAAS.

Référence de publication: 2014096473/15.

(140113737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

NV Strategie, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 114.659.

Die Aktionäre der NV Strategie (die "Gesellschaft") werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen (die "Generalversammlung"), welche am 19. September 2014 um 14:00 Uhr am Sitz der Gesellschaft mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Vorlage und Genehmigung des geprüften Jahresabschlusses für das am 31. März 2014 beendete Geschäftsjahr;
2. Beschlussfassung über die Verwendung des Ergebnisses;
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates;
4. Ratifikation der Bestellung im Wege der Kooption von Herrn Ralf Rosenbaum berufsansässig in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg als Mitglied des Verwaltungsrates und Verlängerung seines Mandats bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2020;
5. Verlängerung des Mandats des zugelassenen Wirtschaftsprüfers (réviseur d'entreprises agréé), KPMG Audit S.à r.l., mit Sitz in 31, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, R.C.S.L. B103590 bis zur jährlichen ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2015;
6. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung der Generalversammlung erfordern kein Quorum und werden durch die anwesenden oder vertretenen Aktionäre mit einfacher Mehrheit der Stimmen gefasst.

Teilnahme- und abstimmungsberechtigt sind alle Aktionäre, die dem Verwaltungsrat der Gesellschaft oder der Verwaltungsgesellschaft Alceda Fund Management S.A., 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, per Post, Email oder per Fax +352 248 329 444, eine Bestätigung ihres Depots vorlegen können, aus der die Anzahl der Aktien im Besitz der Aktionärs hervorgeht, einschließlich der Bestätigung, dass die Aktien bis zum Tag nach der Versammlung gesperrt sind. Jede Aktie gewährt eine Stimme. Jeder zur Teilnahme und Abstimmung befugte Aktionär darf sich vertreten lassen.

Für die Anforderung entsprechender Vertretungsvollmachten oder bei Fragen im Zusammenhang mit der Teilnahme an der Versammlung wenden Sie sich bitte an corporate@alceda.lu.

Senningerberg, im August 2014.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2014135884/8040/32.

P.F. Retail Holdings BZ, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 134.693.

EXTRAIT

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift
Geschäftsführer

Référence de publication: 2014095105/12.

(140113389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pharma One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 146.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pharma One S.A.

Référence de publication: 2014095112/10.

(140112469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pharma Productions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 146.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pharma Productions S.A.

Référence de publication: 2014095113/10.

(140112418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Plana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 179.181.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095118/10.

(140113086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pampille's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 3, rue de Turi.
R.C.S. Luxembourg B 168.588.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014095125/10.

(140113256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Platino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 119.703.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Pour la société Platino S.A.

Référence de publication: 2014095119/12.

(140112959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

PERF 1 S.à r.l., Pan European Real Estate Fund 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 162.241.

Suite à un acte de cession sous seing privé signé et prenant effet le 27 juin 2014, par lequel la société Auchan Immobilier du Kirchberg a cédé ses 24.287 (vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-sept) parts sociales à la société Soficole Exploitiemaatschappij B.V.,

Soficole Exploitiemaatschappij B.V. devient l'associé unique de PAN EUROPEAN REAL ESTATE FUND 1 S.à.r.l, en abrégé «PERF 1 S.à.r.l, détenant ainsi 169.912 parts sociales.

Référence de publication: 2014095126/12.

(140112706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Presidential A, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.938.

—
EXTRAIT

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift
Geschäftsführer

Référence de publication: 2014095120/12.

(140113388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Parafin Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 41.667.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARAFIN SPF S.A.
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014095127/12.

(140113166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pargefi Helios Iberica Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 98.079.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095128/10.

(140112690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

PF PRISM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.348.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095137/10.

(140113260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

PF Prism S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.347.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095138/10.

(140113502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pfizer Continental Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.007.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095139/10.

(140113500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pfizer Luxco Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.684.

Les Comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Référence de publication: 2014095140/10.

(140112542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Pharma Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 146.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHARMA INVESTORS S.A.

Référence de publication: 2014095141/10.

(140112459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Rental Security S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 152.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, Rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2014095172/13.

(140113077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

SPF JLB S.à r.l., Société de gestion de patrimoine familial JLB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 21, Cité Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 150.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SPF JLB S.à r.l.

C&D Associés S.à r.l.

Référence de publication: 2014095225/11.

(140112684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095142/10.

(140112423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095143/10.

(140112424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095144/10.

(140112425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

REInvest German Properties VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 119.713.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un agent domiciliataire

Référence de publication: 2014095194/12.

(140112909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

REInvest German Properties VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 120.964.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un agent domiciliataire

Référence de publication: 2014095195/12.

(140112942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095145/10.

(140112426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095146/10.

(140112427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095147/10.

(140112428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

SportFitness Connection Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6155 Weyer (Junglinster), Maison 4.
R.C.S. Luxembourg B 89.774.

Les Comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 03/07/2014.

Pour SportFitness Connection S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2014095230/12.

(140112937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Tomkins Overseas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 51.028.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2014095320/12.

(140112725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Structured Product SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 144.449.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095232/11.

(140112194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095148/10.

(140112429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

SwanCap Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 179.407.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Investment Solutions S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2014095234/11.

(140113597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095149/10.

(140112430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Vianden Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9415 Vianden, 1A, route de Bettel.

R.C.S. Luxembourg B 149.019.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Vianden Shop S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014095339/12.

(140112462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Viridis I - Gilles Jacquet, S.C.S., Société en Commandite simple.**Capital social: EUR 103.824,46.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 164.294.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014095340/12.

(140113125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095150/10.

(140112431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Photo.Nett, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1446 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 81.726.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014095151/10.

(140112432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Samsonite International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 159.469.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014095240/13.

(140112749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

PRESTO Consulting & Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 33, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 98.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014095166/9.

(140112399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

AEF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 613.000.000,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 101.687.

Fidare, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 26.949.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-ninth day of August;
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

THERE APPEARED:

1) AEF Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101687,

incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, then notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, on June 29, 2004 published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 918 dated September 14, 2004, which articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary on September 24, 2010, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 2418 dated November 10, 2010,

duly represented by Giuseppe Cafiero, lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on August 28th, 2014;

2) Fidare S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 26949,

incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on November 16, 1987, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), under number 34 dated February 9, 1988, which articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary on December 9, 2011, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 3226 dated December 31, 2011,

duly represented by Giuseppe Cafiero, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on August 28th, 2014.

The said proxies, after having been signed “ne varietur” by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that the board of managers of AEF Holding S.à r.l., as absorbing company and the board of directors of Fidare S.A., as absorbed company have adopted a common draft terms of merger as follows:

COMMON DRAFT TERMS OF MERGER

BETWEEN

1) AEF Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101687, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, then notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, on June 29, 2004 published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 918 dated September 14, 2004, which articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary on September 24, 2010, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 2418 dated November 10, 2010 (the “Absorbing Company”),

AND

2) Fidare S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 26949, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on November 16, 1987, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), under number 34 dated February 9, 1988, which articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary on December 9, 2011, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des So-

ciétés et Associations) under number 3226 dated December 31, 2011 (the “Absorbed Company”), The Absorbing Company and the Absorbed Company are hereinafter collectively referred to as the “Merging Companies”.

WHEREAS

(A) The corporate capital of the Absorbing Company is set out at six hundred thirteen million Euros (EUR 613,000,000.-) represented by twenty-four million five hundred twenty thousand (24,520,000) corporate units fully paid up and having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each. The share capital of the Absorbed Company is set out at three million two hundred thousand Euros (EUR 3,200,000.-) represented by two million two hundred forty-five thousand seven hundred twenty (2,245,720) shares fully paid up and without designation of par value.

(B) The Absorbing Company holds the entire share capital of the Absorbed Company.

(C) Neither the Absorbing Company nor the Absorbed Company have been dissolved or declared bankrupt or have applied for suspension of payments.

(D) The respective management bodies of the Merging Companies intend to merge the Merging Companies. Such merger will consist in the absorption of the Absorbed Company by the Absorbing Company (the “Merger”).

(E) As a result of such Merger, all assets and liabilities of the Absorbed Company will be transferred to the Absorbing Company and the Absorbed Company will be dissolved without liquidation.

(F) Given that the Absorbing Company is the sole shareholder of the Absorbed Company and therefore holds the entire share capital of the Absorbed Company, the Merger will be subject to the provisions of articles 278 to 280 of the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the “Company Law”).

(G) The present common draft terms of merger is recorded in a notarial deed in compliance with the requirements set forth in article 271 of the Company Law.

NOW, THEREFORE, THE MANAGEMENT BODIES OF THE MERGING COMPANIES SET OUT THE FOLLOWING TERMS OF MERGER:

I. Form, corporate denomination and registered office of the Merging Companies and those proposed for the company resulting from the Merger. The Merging Companies have the forms, corporate denominations and registered offices as set out here above.

Immediately upon the Merger, the Absorbing Company will maintain (i) its legal form as a private limited liability company (société à responsabilité limitée), (ii) its corporate denomination, namely AEF Holding S.à r.l., (iii) its registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg and (iv) its registration number with the Luxembourg Trade and Companies Register being B 101687.

II. Date as from which the operations of the Absorbed Company will be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company. The date as from which the transactions of the Absorbed Company will be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company is agreed to be January 1, 2014.

III. Rights conferred by the Absorbing Company to shareholders having special rights and/or to holders of securities other than shares or corporate units, or measures proposed towards them. The Absorbing Company, being the sole shareholder of the Absorbed Company, does not hold any special rights and there are no holders of securities other than the shares held by the Absorbing Company in the Absorbed Company. Therefore, no special rights will be given and no compensation will be paid to anyone.

IV. Special advantages granted to the experts referred to in article 266 of the Company Law, to the members of the administrative, management, supervisory or controlling bodies of the Merging Companies. No special advantages have been or will be granted to the members of the administrative management, supervisory or controlling bodies of the Merging Companies or to any other person involved in the Merger.

Due to the fact that the Merger is subject to article 278 of the Company Law, article 266 of the Company Law shall not be applicable to the Merger. As a consequence thereof, no report from an independent auditor shall be required in the case at hand. Therefore, no special advantages will be granted to any such independent auditor.

V. Publication, shareholder’s rights, effective date. Pursuant to articles 279 and 262 of the Company Law, the present draft common terms of merger shall be published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) for each of the Merging Companies at least one month before the Merger takes effect between the Merging Companies.

In addition, the members of the Absorbing Company shall be entitled, at least one month before the Merger takes effect as between the Merging Companies, to inspect the following documents at the registered office of the Absorbing Company:

- the present draft terms of the Merger;
- the annual accounts and the management reports of the Merging Companies for the last three financial years; and
- an accounting statement drawn up as at a date which must not be earlier than the first day of the third month preceding the date of the common draft terms of merger, if the last annual accounts relate to a financial year which ended more than six months before that date, it being however understood that such accounting statement shall not be required

if all the members and holders of other securities conferring the right to vote of each of the Merging Companies have so agreed.

Finally, one or more members of the Absorbing Company holding at least 5% of the corporate units in its subscribed capital will be entitled during the period of one month before the Merger takes effect as between the Merging Companies to require that a general meeting of the Absorbing Company be called in order to decide whether to approve the Merger. The meeting must be convened in such a manner so as to be held within one month of the request for it to be held.

In accordance with article 273 of the Company Law, the Merger shall take effect vis-à-vis third parties upon publication of a notary certificate in accordance with article 9 of the Company Law recording that the conditions of article 279 of the Company Law are fulfilled. Such certificate shall be established upon request of the Absorbing Company after the expiration of one month following publication of the present common draft terms of merger for both Merging Companies in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) in accordance with article 9 of the Company Law and provided that no general meeting of the Absorbing Company was called in accordance with article 279 of the Company Law.

VI. Keeping of the corporate documents and books of the Absorbed Company. The corporate documents and books of the Absorbed Company will be kept at the registered office of the Absorbing Company for a period of five years starting as from the effective date of the Merger.

VII. Composition of the board of managers of the Absorbing Company after the Merger. The present composition of the board of managers of the Absorbing Company being as follows:

- Mr. Pierre Metzler;
- Mr. Jacques Reckinger;
- Mr. Michel Bulach;

will remain unchanged after the Merger.

VIII. Costs and fees. Any costs and fees connected to the Merger and the establishment of these common draft terms of Merger as well as accruing transaction tax and any other duties (if any) shall be borne by the Absorbing Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by AEF Holding S.à r.l. as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2000.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française de ce qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour du mois d'août;

Par devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

ONT COMPARU:

1) AEF Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.687, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 29 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 918, en date du 14 septembre 2004, lesquels statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 24 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2418, en date du 10 novembre 2010,

ici dûment représentée par Giuseppe Cafiero, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée à Luxembourg en date du 28 août 2014;

2) Fidare S.A., une société anonyme valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 74, rue Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 26.949, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 novembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 34, en date du 9 février 1988, lesquels statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 9 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3226, en date du 31 décembre 2011,

ici dûment représentée par Giuseppe Cafiero, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée à Luxembourg en date du 28 août 2014.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter que le conseil de gérance d'AEF Holding S.à r.l. en tant que société absorbante et le conseil d'administration de Fidare S.A. en tant que société absorbée ont approuvé un projet commun de fusion comme suit:

PROJET COMMUN DE FUSION ENTRE

1) AEF Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.687, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 29 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 918, en date du 14 septembre 2004, lesquels statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 24 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2418, en date du 10 novembre 2010 (la «Société Absorbante»),

ET

2) Fidare S.A., une société anonyme valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 74, rue Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 26.949, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 novembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 34, en date du 9 février 1988, lesquels statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 9 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3226, en date du 31 décembre 2011 (la «Société Absorbée»),

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont ensemble ci-après désignées comme les «Sociétés».

CONSIDERANT QUE

(A) Le capital social de la Société Absorbante est fixé à six cent treize millions d'Euros (EUR 613.000.000,-) représenté par vingt-quatre millions cinq cent vingt mille (24.520.000) parts sociales entièrement libérées et ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune. Le capital social de la Société Absorbée est fixé à trois millions deux cents mille Euros (EUR 3.200.000,-) représenté par deux millions deux cent quarante-cinq mille sept cent vingt (2.245.720) actions entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

(B) La Société Absorbante détient l'intégralité du capital social de la Société Absorbée.

(C) Ni la Société Absorbante ni la Société Absorbée n'ont été dissoutes ni déclarées en faillite, ni se trouvent en état de cessation de paiement.

(D) Les organes de gestion respectifs des Sociétés ont l'intention de fusionner les Sociétés. Cette fusion consistera dans l'absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante (la «Fusion»).

(E) En conséquence de cette Fusion, la Société Absorbée transférera l'intégralité de ses actifs et passifs à la Société Absorbante et la Société Absorbée sera dissoute sans liquidation.

(F) Dans la mesure où la Société Absorbante est l'actionnaire unique de la Société Absorbée et détient de ce fait l'intégralité du capital social de la Société Absorbée, la Fusion sera soumise aux dispositions des articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés»).

(G) Le présent projet commun de fusion est établi sous forme d'acte notarié conformément aux exigences énoncées à l'article 271 de la Loi sur les Sociétés.

SUR CE, LES ORGANES DE GESTION DES SOCIÉTÉS ONT FIXÉ LES MODALITÉS DE FUSION SUIVANTES:

I. Forme juridique, dénomination sociale et siège social des Sociétés et ceux envisagés pour la société issue de la Fusion. La forme juridique, dénomination sociale et siège social de chacune des Sociétés sont tels qu'énoncés ci-dessus.

Immédiatement après la Fusion, la Société Absorbante maintiendra (i) sa forme juridique de société à responsabilité limitée, (ii) sa dénomination sociale, à savoir AEF Holding S.à r.l., (iii) son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et (iv) son numéro d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à savoir B 101687.

II. Date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante. La date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante est fixée au 1^{er} janvier 2014.

III. Droits assurés par la Société Absorbante aux associés ayant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que des actions ou parts ou les mesures proposées à leur égard. La Société Absorbante, étant l'actionnaire unique de la

Société Absorbée, n'a pas de droits spéciaux et il n'y a aucun porteur de titres autres que des actions détenues par la Société Absorbante dans la Société Absorbée. De ce fait, aucun droit spécial ne sera conféré et aucune compensation ne sera payée.

IV. Avantages particuliers attribués aux experts visés à l'article 266 de la Loi sur les Sociétés, aux membres des organes d'administration, de gestion, de surveillance ou de contrôle des Sociétés. Aucun avantage particulier n'a été ou sera attribué aux experts, aux membres des organes d'administration, de gestion, de surveillance ou de contrôle des Sociétés ou à une personne impliquée dans la Fusion.

Dans la mesure où la Fusion est soumise aux dispositions de l'article 278 de la Loi sur les Sociétés, l'article 266 de la Loi sur les Sociétés n'est pas applicable à la Fusion. En conséquence, aucun rapport d'un expert indépendant ne sera requis en l'espèce. Dès lors, aucun avantage spécial ne sera conféré à un tel expert indépendant.

V. Publicité, droits d'associé et date effective. Conformément aux articles 279 et 262 de la Loi sur les Sociétés, le présent projet commun de fusion doit être publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations pour chacune des Sociétés au moins un mois avant que la Fusion ne prenne effet entre les Sociétés.

De plus, les associés de la Société Absorbante ont le droit, un mois au moins avant que la Fusion ne prenne effet entre les Sociétés, de prendre connaissance, au siège social de la Société Absorbante, des documents suivants:

- le présent projet commun de fusion;
- les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des trois derniers exercices des Sociétés;
- un état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du projet commun de fusion au cas où les derniers comptes annuels se rapportent à un exercice dont la fin est antérieure de plus de six mois à cette date, étant toutefois entendu que ledit état comptable n'est pas requis si tous les associés et les porteurs des autres titres conférant un droit de vote de chacune des Sociétés en sont ainsi convenus.

Finalement, un ou plusieurs associés de la Société Absorbante disposant d'au moins 5% des parts sociales du capital souscrit aura/ont le droit de requérir pendant le délai d'un mois avant que la Fusion ne prenne effet entre les Sociétés, la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la Fusion. L'assemblée sera convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

Conformément à l'article 273 de la Loi sur les Sociétés, la Fusion prendra effet vis-à-vis des tiers après la publication, faite conformément à l'article 9 de la Loi sur les Sociétés, d'un certificat d'un notaire constatant que les conditions de l'article 279 de la Loi sur les Sociétés sont remplies. Un tel certificat doit être établi à la requête de la Société Absorbante après l'expiration d'un mois suivant la publication du présent projet commun de fusion pour les deux Sociétés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, conformément à l'article 9 de la Loi sur les Sociétés sous condition qu'aucune assemblée générale de la Société Absorbante n'ait été convoquée conformément à l'article 279 de la Loi sur les Sociétés.

VI. Conservation des documents sociaux et des livres de la Société Absorbée. Les documents sociaux et les livres de la Société Absorbée seront conservés au siège social de la Société Absorbante pendant une période de cinq ans à partir de la date effective de la Fusion.

VII. Composition du conseil de gérance de la Société Absorbante après la Fusion. Le conseil de gérance de la Société Absorbante est actuellement composé comme suit:

- Monsieur Pierre Metzler;
- Monsieur Jacques Reckinger;
- Monsieur Michel Bulach.

Cette composition restera inchangée après à la Fusion.

VIII. Frais et dépenses. Les frais et dépenses liés à la Fusion et à l'établissement du présent projet commun de fusion ainsi que les impôts accumulés lors de la transaction et toute autre obligation (le cas échéant) seront pris en charge par la Société Absorbante.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, de quelque nature que ce soit, qui seront en pris en charge par AEF Holding S.à r.l., en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de EUR 2000.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande desdites parties comparantes, il est précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Cafiero et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 septembre 2014. LAC/2014/40593. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Référence de publication: 2014139376/287.

(140158035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

P.F. Offices, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 123.149.

—
EXTRAIT

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

Geschäftsführer

Référence de publication: 2014095102/12.

(140113404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Orco Property Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 44.996.

—
A GENERAL MEETING

of the holders of the € 73,051,230.- notes (the "Noteholders"), registered under ISIN code: XS0820547742 (the "Notes") as described under the Prospectus (as defined below) issued by the Company on 4 October 2012 pursuant to a prospectus approved by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF") on 28 August 2012 (the "Prospectus"), will be held at 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 October 2014 at 11:00 AM Central European time ("CET") further to a request of Alchemy Special Opportunities Fund II LP, being a holder of more than 5% of the Notes (the "Noteholders Meeting"), in order to consider and resolve on the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the amendments to the terms and conditions of the Notes (in particular, the decrease of the interest rate applicable to the Notes to 7% per annum and the change of the law governing the Notes from Luxembourg law to English law) and of the subsequent restatement of such terms and conditions of the Notes in the form of the amended and restated draft terms and conditions of the Notes to be considered during the Noteholders Meeting and as published on the Company's website at www.orcogroup.com (the "Restatement") and approval of all steps and actions, and entering into and performance of all the transactions, documents (including, but not limited to, the restated terms and conditions of the Notes), agreements contemplated, needed or useful in connection with such Restatement, after presentation to the Noteholders of (i) an interim accounting statement, audited and certified by the Company's réviseurs d'entreprises, summarising the assets and liabilities of the Company and (ii) a report of the Company's board of directors justifying the proposed amendment and restatement of the terms and conditions of the Notes;
2. Approval of the appointment of the Trustee (as defined in the amended and restated terms and conditions of the Notes) as representative of the Noteholders under the amended and restated terms and conditions of the Notes;
3. Approval of certain amendments to the Agency Agreement (as defined in the amended and restated terms and conditions of the Notes) in order to reflect the amendments made pursuant to the Restatement;
4. Approval of the issuance of a new Global Certificate (as defined in the amended and restated terms and conditions of the Notes);
5. Delegation of power for implementation of the Restatement to Wilmington Trust in its capacity as représentant de la masse, including, but not limited to, the power and mandate to finalize the terms and conditions of the Restatement and to negotiate and agree the final restated terms and conditions of the Notes, subject to any non-substantial changes to such restated terms and conditions of the Notes, as approved by the meeting, to negotiate, finalize and sign any document in connection with the Restatement on behalf of the Noteholders, the power to negotiate, finalize, agree and implement certain amendments to the Agency Agreement (as defined in the amended

and restated terms and conditions of the Notes) in order to reflect the amendments made pursuant to the Restatement, the power to issue a new Global Certificate (as defined in the amended and restated terms and conditions of the Notes) and the power to perform and execute all steps and actions, and entering into and performance of all the transactions, documents, agreements contemplated, needed or useful in connection with the Restatement; being understood that the Restatement shall only be effective as of the date of execution of the final restated terms and conditions of the Notes by the représentant de la masse and the Company.

6. Miscellaneous.

Please refer to the Company's website at www.orcogroup.com for further details pertaining to the proposed amendments to the terms and conditions of the Notes and the Restatement. Please note that the amended and restated draft terms and conditions of the Notes are at the disposal of the Noteholders on the Company's website at www.orcogroup.com.

Note: The Noteholders Meeting shall not validly deliberate on the agenda mentioned above, unless at least one half of the total number of the Notes outstanding at the time of the Noteholders Meeting is represented.

In the event that such quorum condition is not fulfilled, a second meeting may be convened by publishing this convening notice in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), a Luxembourg newspaper and in such media which may reasonably be expected to be relied upon for the effective dissemination of information to the public throughout the European Economic Area, and which are accessible rapidly and on a non-discriminatory basis, seventeen (17) days prior to the date of the reconvened meeting provided that (i) the first meeting was properly convened; and (ii) the agenda for the reconvened meeting does not include any new item. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Notes represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two thirds (2/3) of the votes cast by the Noteholders present or represented.

The Noteholders participation form which is necessary to participate to the Noteholders Meeting is at the disposal of the Noteholders as from the date of publication of the present notice, at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or to the relevant central registration bank.

The interim accounting statement, audited and certified by the Company's réviseurs d'entreprises, summarising the assets and liabilities of the Company as well as the report of the Company's board of directors justifying the proposed amendment and restatement of the terms and conditions of the Notes, to be presented to the Noteholders Meeting are at the disposal of the Noteholders at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or to the relevant central registration bank.

The restated terms and conditions of the Notes are at the disposal of the Noteholders at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or to the relevant central registration bank.

Copies of the Prospectus and the articles of association of the Company are available on the Company's website at www.orcogroup.com and at the registered office of the Company upon request.

The board of directors of the Company would like to point out that for Noteholders whose ownership is directly or indirectly recorded in the Notes registry of the Company, the conditions for attendance or representation at the Noteholders Meeting are as follows:

1. Conditions for personal attendance

(i) Noteholders whose ownership is indirectly recorded in the Notes registry of the Company

Noteholders whose ownership is indirectly recorded in the Notes registry of the Company and who elect to attend the Noteholders Meeting in person must use their usual applicable contacting method for informing their financial intermediary, with whom their Notes are on deposit, accordingly. They must further request their financial intermediary, with whom their Notes are on deposit, to send a Noteholders blocking certificate (the "Noteholders blocking certificate") for their Notes to the relevant central registration bank no later than 5 business days prior to the Noteholders Meeting.

Such blocking certificate must indicate clearly the precise identity of the Noteholder, the number of Notes being blocked, the date such Notes are being blocked, which must be no later than 6 October 2014 and a statement that the relevant Notes are registered in the local bank or brokers records in the Noteholder's name and shall be blocked until the close of the Noteholders Meeting.

The Noteholders must bring a copy of the Noteholders blocking certificate to the Noteholders Meeting.

The Noteholders shall also announce their intention to participate at the Noteholders Meeting by completing, signing, dating and returning on no later than 6 October 2014 at the latest to the relevant central registration bank or to the

Company (ORCO PROPERTY GROUP S.A., 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, to Mr. Martin Matula), the Noteholders participation form that can be obtained at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or the relevant central registration bank.

(ii) Noteholders whose ownership is directly recorded in the Notes registry of the Company

Noteholders whose ownership is directly recorded in the Notes registry of the Company, shall announce their intention to participate to the Noteholders Meeting by completing, signing, dating and returning on 6 October 2014 at the latest to the relevant central registration bank or to the Company (ORCO PROPERTY GROUP S.A., 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, to Mr. Martin Matula) the Noteholders participation form that can be obtained at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or the relevant central registration bank.

2. Conditions for proxy voting or granting a mandate

(i) Noteholders whose ownership is indirectly recorded in the Notes registry of the Company

Noteholders whose ownership is indirectly recorded in the Notes registry of the Company and who are unable to attend the Noteholders Meeting in person, may give a voting instruction to a third party that the Noteholder designates.

Prior to giving voting instructions to a proxy, this Noteholder must a) have obtained and delivered to the relevant central registration bank the Noteholders blocking certificate described above (see "Conditions for personal attendance"), and b) complete, sign and date the Noteholders participation form that can be obtained at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or the relevant central registration bank, indicating the name of the proxy.

The completed, signed and dated Noteholders participation form must be returned to the relevant central registration bank or to the Company (ORCO PROPERTY GROUP S.A., 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, to Mr. Martin Matula) no later than 6 October 2014 at the latest, in order to have that name recorded on the registration list of the Noteholders Meeting.

If a Noteholder wishes to be represented by a proxy other than the Chairman of the Noteholders Meeting, then this holder must (a) have obtained and delivered to the relevant central registration bank the Noteholders blocking certificate described above (see "Conditions for personal attendance"), and (b) complete, sign and date the Noteholders participation form that can be obtained at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or the relevant central registration bank, indicating the name of the proxy. The completed, signed and dated Noteholders participation form must be returned to the relevant central registration bank or to the Company (ORCO PROPERTY GROUP S.A., 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, to Mr. Martin Matula) no later than 6 October 2014 at the latest, in order to have that name recorded on the registration list of the Noteholders Meeting.

Noteholders who have obtained the Noteholders blocking certificate and have executed a Noteholders participation form but who wish to revoke such proxy may do so at any time by timely delivering a properly executed, later dated participation form no later than 6 October 2014 at the latest, or by properly attending and voting in person at the Noteholders Meeting.

Simply attending the Noteholders Meeting without voting will not revoke the proxy.

(ii) Noteholders whose ownership is directly recorded in the Notes registry of the Company.

Noteholders whose ownership is directly recorded in the Notes registry of the Company must complete, sign and date the Noteholders participation form that can be obtained at the registered office of the Company upon request or downloaded from the Company's website at www.orcogroup.com or ultimately upon request to the financial intermediaries or the relevant central registration bank.

The completed, signed and dated Noteholders participation form must be returned to the relevant central registration bank or to the Company (ORCO PROPERTY GROUP S.A., 40, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, to Mr. Martin Matula) no later than 6 October 2014 at the latest.

3. Request for information and central registration banks

Noteholders looking for more information can do so by:

(i) contacting the Company's services directly:

* At the registered office of the Company

Tel.: +352 26 47 67 1

Fax.: +352 26 47 67 67

(ii) contacting one of the central registration banks :

* For Notes that are included in the Clearstream Banking or Euroclear Bank system and that are admitted to trading on the Euro MTF:

BNP Paribas Security Services - Luxembourg Branch

33, rue Gasperich,
L-5826 Hesperange
Tel: +352 26 96 20 00
E-mail: lux_ost_domiciliees@bnpparibas.com
Luxembourg, 8 September 2014.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2014140013/155.

Tipo Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 1, rue Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 188.615.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le dix-huit juin.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- CHRIS SARL avec siège social à L-1130 Luxembourg, 1, rue d'Anvers, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 165 224, constituée suivant acte du notaire Tom METZLER de Luxembourg en date du 16 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 146 du 18 janvier 2012,

ici représentée par son gérant unique Dominique TIESI, gérant administratif, demeurant à Luxembourg.

2.- Palma ARTUSO, employée, née à Seclin (France), le 27 juillet 1952, demeurant à B-1180 Bruxelles, 276, avenue Molière.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de TIPO GROUP SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet le commerce en restauration ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cent (500) parts de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- CHRIS SARL, prédite, deux cent cinquante parts	250
2.- Palma ARTUSO, prédite, deux cent cinquante parts	250
Total: cinq cent parts	500

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

115750

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1130 Luxembourg, 1, rue d'Anvers.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant unique, pour une durée illimitée:

Dominique TIESI, gérant administratif, né à Etterbeek (Belgique), le 8 mai 1974, demeurant à L-1130 Luxembourg, 1, rue d'Anvers.

La société est engagée par la seule signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après information par le notaire aux comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, de tout ce qui précède, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Tiesi, Artuso et Molitor.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2014. Relation LAC/2014/30007. Reçu soixante-quinze euros 75,-

Le Receveur ff. (signé): Benning.

Référence de publication: 2014103595/63.

(140122388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Alpari Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 189.904.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteenth, on the twenty-fifth day of August,
before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg), momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed,

THERE APPEARED:

Trellas Enterprises Limited, a company incorporated and existing under the law of Cyprus, having its registered office at Arch. Makariou III, 2-4, CAPITAL CENTER, 9th floor, 1065 Nicosia, Cyprus, registered with the Cyprus Trade and Companies Register under number 176647,

here represented by Mr Frank Stolz, with professional address at 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal given on 19 August 2014.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the private limited liability company is "Alpari Holdings S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the “Board”). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

II. Capital - Corporate units

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Corporate units.

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Member(s)

Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Members Circular Resolutions”) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member’s commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

Art. 12. Sole member.

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company’s assets and liabilities, with an annex summarizing the Company’s commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a “Business Day”), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s)), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

VII. General provisions**Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2014.

Subscription and Payment

Trellas Enterprises Limited, pre-named, subscribes all the twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units.

The amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period:

Mr Yuriy Fedorov, born in Moscow, on 20 December 1973, residing at 34, rue Wurth-Paquet, L-2737, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq août.

par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte,

A COMPARU:

Trellas Enterprises Limited, une société constituée sous les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makariou III, 2-4, CAPITAL CENTER, 9^{ème} étage, 1065 Nicosie, Chypre, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Chypre sous le numéro 176647,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé privée, demeurant professionnellement à 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 19 août 2014.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société à responsabilité limitée est "Alpari Holdings S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société

ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscription et Libération

Trellas Enterprises Limited, prénommée, souscrit toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales.

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400)

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant unique de la Société pour une durée illimitée:

Monsieur Yuriy Fedorov, né à Moscou le 20 décembre 1973, demeurant au 34, rue Wurth-Paquet, L-2737, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 27 août 2014. REM/2014/1815. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 3 septembre 2014.

Référence de publication: 2014138137/521.

(140157255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2014.

Jewel HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 173.021.

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of August.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1) AIF VII Euro Holdings, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, duly represented by its general partner Apollo Advisors VII (EH), L.P., represented by its general partner Apollo Advisors VII (EH-GP), Ltd.

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2) AP Jewel Holdings (EH-1), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301133,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3) AP Jewel Holdings (EH-2), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301136,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4) AP Jewel Holdings (EH-3), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301138,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5) AP Jewel Holdings (EH-4), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301140,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

6) AP Jewel Holdings (EH-5), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301143,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

7) AP Jewel Holdings (EH-6), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301146,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

8) AP Jewel Holdings (EH-7), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301150,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

9) AP Jewel Holdings (EH-8), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301155,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

10) AP Jewel Holdings (EH-9), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5301159,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

11) AP Jewel Holdings (EH-10), LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, with registration number 5369804, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

12) Mr. Thomas J. O'Neill, residing at 6 Stonehurst Common, NH 03755 Hanover, USA, Here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

13) Mr. Anthony Broderick, residing at 4 Bridgnorth Road, Stourton, Stourbridge, DY7 6RP, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

14) Mr. Richard Gerrard, residing at 5 Rectory Garden, Wollaton, Nottingham, NG8 2AR, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

15) Mr. Deon Parker, residing at 39 Hill Rise, Burbage, Leicester LE10 2UA, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

16) Miss Ruth Benford, residing at 50 Marigold Lane, Mountsorrel, Loughborough, LE12 7FP, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

17) Mr. Craig Bolton, residing at 4 Sandmill Mews, Winlaton, Tyne & Wear, NE21 5SF, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

18) Mr. James Crichton, residing at 67 Northampton Road, Towcester, Northants, NN12 7AH, England, here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

19) Miss Elizabeth Galton, residing at 204, Milliners House, Riverside Quarter, Eastfields Avenue, London SW18 1LP, England,

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

20) Kesef Investments LLC, a limited liability company incorporated in the State of North Carolina, having its registered office at 3605 Glenwood Avenue, Ste. 500, Raleigh, Wake County, North Carolina 27612.

here represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are shareholders of Jewel Holdco S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173 021, incorporated pursuant to a notarial deed of the notary Henri Hellinckx on 22 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 8 dated 2 January 2013. The articles of association have last been amended through a deed of the notary Henri Hellinckx on 17 February 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1220 dated 14 May 2014.

The shareholders present or represented and the number of shares held by them are entered on an attendance list attached to the present deed and duly signed by the proxies of the shareholders present or represented.

It appears from the attendance list (i) that fifty-three million three hundred sixty-three thousand six hundred seven (53,363,607) out of the fifty-three million eight hundred fifty-five thousand seven hundred forty-seven (53,855,747) shares are present or represented at the extraordinary general meeting of shareholders; (ii) that the extraordinary general meeting of shareholders is therefore validly constituted and can validly request the undersigned notary to act that the agenda is as follows:

Agenda

1) Decision to increase the Company's share capital from its current amount of five hundred thirty-eight thousand five hundred fifty-seven Pounds Sterling and forty-seven Pence (GBP 538,557.47) represented by one million forty thousand and four (1,040,004) A Ordinary Shares, four thousand six hundred eighty-nine (4,689) A1 Ordinary Shares, fifty-two million six hundred ninety-nine thousand eight hundred and one (52,699,801) Preference Shares, thirty thousand eight hundred sixteen (30,816) B Ordinary Shares and eighty thousand four hundred thirty-seven (80,437) C Ordinary Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, up to five hundred forty-seven thousand eight hundred eighty-two Pounds Sterling and five pence (GBP 547,882.05) through the issue of sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) B Ordinary Shares, ninety-nine thousand one hundred twenty-four (99,124) C Ordinary Shares and eight hundred sixteen

thousand six hundred sixty-seven (816,667) Preference Shares, having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, to be paid by a contribution in cash.

2) Decision to reduce the share capital of the Company by an amount of two thousand fifty-two Pounds Sterling and twenty pence (GBP 2,052.20) from its amount of five hundred forty-seven thousand eight hundred eighty-two Pounds Sterling and five pence (GBP 547,882.05) to five hundred forty-five thousand eight hundred twenty-nine Pounds Sterling and eighty-five pence (GBP 545,829.85) represented by one million forty thousand and four (1,040,004) A Ordinary Shares, four thousand six hundred eighty-nine (4,689) A1 Ordinary Shares, fifty three million three hundred fifty-five thousand nine hundred sixty (53,355,960) Preference Shares, forty-four thousand two hundred eight (44,208) B Ordinary Shares and one hundred thirty-eight thousand one hundred twenty-four (138,124) C Ordinary Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, by cancellation of three thousand two hundred seventy-five (3,275) B Ordinary Shares, forty-one thousand four hundred thirty-seven (41,437) C Ordinary Shares and one hundred sixty thousand five hundred eight (160,508) Preference Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each.

3) Amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company

4) Decision to close the Company's current financial year on 30 April 2014 and to change the financial year of the Company which shall henceforth commence on 1 May of each year and end on the last day of April of the following year.

5) Amendment of article 19.1 of the articles of incorporation of the Company.

6) Miscellaneous.

The appearing parties, represented as stated above, take the following resolutions:

First Resolution

The extraordinary general meeting decides to increase the Company's share capital from its current amount of five hundred thirty-eight thousand five hundred fifty-seven Pounds Sterling and forty-seven Pence (GBP 538,557.47) represented by one million forty thousand and four (1,040,004) A Ordinary Shares, four thousand six hundred eighty-nine (4,689) A1 Ordinary Shares, fifty-two million six hundred ninety-nine thousand eight hundred and one (52,699,801) Preference Shares, thirty thousand eight hundred sixteen (30,816) B Ordinary Shares and eighty thousand four hundred thirty-seven (80,437) C Ordinary Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, up to five hundred forty-seven thousand eight hundred eighty-two Pounds Sterling and five pence (GBP 547,882.05) through the issue of sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) B Ordinary Shares, ninety nine thousand one hundred twenty-four (99,124) C Ordinary Shares and eight hundred sixteen thousand six hundred sixty-seven (816,667) Preference Shares, having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, to be paid by a contribution in cash.

The newly issued shares are subscribed and fully paid up as follows:

1) sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) B Ordinary Shares, seventy-three thousand one hundred twenty-four (73,124) C Ordinary Shares and eight hundred sixteen thousand six hundred sixty-seven (816,667) Preference Shares are subscribed and fully paid up by Mr. Hugh Brian Duffy, residing at 13 Denbigh Gardens, Richmond, London, TW10 6EN, by a contribution in cash of six hundred twenty-nine thousand two hundred eighty-seven Pounds Sterling and seventy-one pence (GBP 629,287.71),

2) thirteen thousand (13,000) C Ordinary Shares are subscribed and fully paid up by Mr. François Le Troquer, residing at 14 Cygnet House, 188 Kings Road, London SW3 5XR, by a contribution in cash of nineteen thousand ninety-six Pounds Sterling and ninety-five pence (GBP 19,096.95),

3) thirteen thousand (13,000) C Ordinary Shares are subscribed and fully paid up by Mrs. Lucy Maitland Walker, residing at 3 Weir Road, Kibworth Be, United Kingdom, by a contribution in cash of nineteen thousand ninety-six Pounds Sterling and ninety-five pence Pounds Sterling (GBP 19,096.95).

Of the total subscription price of six hundred sixty-seven thousand four hundred eighty-one Pounds Sterling and sixty-one pence (GBP 667,481.61), nine thousand three hundred twenty-four Pounds Sterling and fifty-eight pence (GBP 9,324.58) shall be allocated to the share capital of the Company, and six hundred fifty-eight thousand one hundred fifty-seven Pounds Sterling and three pence (GBP 658,157.03) shall be allocated to the share premium account.

The contribution in cash is evidenced to the notary by a blocking certificate.

As a consequence, Mr. Hugh Brian Duffy, prenamed, and Mr. François Le Troquer, prenamed, and Mrs Lucy Maitland Walker prenamed, all represented by Mr Blazej Gladysz, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, participate in the extraordinary general meeting of the Company and will vote on the following resolutions.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second Resolution

The extraordinary general meeting decides to reduce the share capital of the Company by an amount of two thousand fifty-two Pounds Sterling and twenty pence (GBP 2,052.2) from its amount of five hundred forty-seven thousand eight hundred eighty-two Pounds Sterling and five pence (GBP 547,882.05) to five hundred forty-five thousand eight hundred twenty-nine Pounds Sterling and eighty-five pence (GBP 545,829.85) represented by one million forty thousand and four

(1,040,004) A Ordinary Shares, four thousand six hundred eighty-nine (4,689) A1 Ordinary Shares, fifty three million three hundred fifty-five thousand nine hundred sixty (53,355,960) Preference Shares, forty-four thousand two hundred eight (44,208) B Ordinary Shares and one hundred thirty-eight thousand one hundred twenty-four (138,124) C Ordinary Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, by cancellation of three thousand two hundred seventy-five (3,275) B Ordinary Shares, forty-one thousand four hundred thirty-seven (41,437) C Ordinary Shares and one hundred sixty thousand five hundred eight (160,508) Preference Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each that are temporarily held by the Company.

Third Resolution

As a consequence of the above resolution, the extraordinary general meeting decides to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

“ Art. 5. Capital.

5.1. The Company’s share capital is set at five hundred forty-five thousand eight hundred twenty-nine Pounds Sterling and eighty-five pence (GBP 545,829.85) represented by one million forty thousand and four (1,040,004) A Ordinary Shares, four thousand six hundred eighty-nine (4,689) A1 Ordinary Shares, fifty three million three hundred fifty-five thousand nine hundred sixty (53,355,960) Preference Shares, forty-four thousand two hundred eight (44,208) B Ordinary Shares and one hundred thirty-eight thousand one hundred twenty-four (138,124) C Ordinary Shares having a nominal value of one Pence (GBP 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.”

Fourth resolution

The extraordinary general meeting decides to close the Company’s current financial year on 30 April 2014, instead of 31 January 2015, and to change the financial year of the Company which shall henceforth commence on 1 May of each year and end on the last day of April of the following year.

Fifth resolution

As a consequence of the above resolution, article 19.1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

“ 19.1. The financial year begins on the first (1) of May and ends on the thirtieth (30) of April of the following year.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand two hundred Euros (EUR 2,200.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation of the preceding deed

L’an deux mille quatorze, le onzième jour du mois d’août.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1) AIF VII Euro Holdings, L.P., un exempted limited partnership existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Îles Caïmans, représenté par son commandité Apollo Advisors VII (EH), L.P., représenté par son commandité Apollo Advisors VII (EH-GP), Ltd.,

représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé,

2) AP Jewel Holdings (EH-1), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l’Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301133,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé,

3) AP Jewel Holdings (EH-2), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301136,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4) AP Jewel Holdings (EH-3), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301138,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5) AP Jewel Holdings (EH-4), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301140,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

6) AP Jewel Holdings (EH-5), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301143,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

7) AP Jewel Holdings (EH-6), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301146,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

8) AP Jewel Holdings (EH-7), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301150,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

9) AP Jewel Holdings (EH-8), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301155,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

10) AP Jewel Holdings (EH-9), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5301159,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

11) AP Jewel Holdings (EH-10), LLC, une limited liability company existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, sous le numéro 5369804,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

12) M. Thomas J. O'Neill, résidant au 6 Stonehurst Common, Hanover, NH 03755, Etats-Unis,

représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

13) M. Anthony Broderick, résidant au 5 Bridgnorth Road, Stourton, Stourbridge, DY7 6RP, Angleterre,

représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

14) M. Richard Gerrard, résidant au 5 Rectory Garden, Wollaton, Nottingham, NG8 2AR, Angleterre,

représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

15) M. Deon Parker, résidant au 39 Hill Rise, Burbage, Leicester LE10 2UA, Angleterre,

représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

16) Mlle Ruth Benford, résidant au 50 Marigold Lane, Mountsorrel, Loughborough, LE12 7FP, Angleterre, représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

17) M. Craig Bolton, résidant au 4 Sandmill Mews, Winlaton, Tyne & Wear, NE21 5SF, Angleterre, représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

18) M. James Crichton, résidant au 67 Northampton Road, Towcester, Northants, NN12 7AH, Angleterre, représenté par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

19) Mlle Elizabeth Galton, résidant au 204 Milliners House, Riverside Quarter, Eastfields Avenue, Londres SW18 1LP, Angleterre,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

20) Kesef Investments LLC, une société à responsabilité limitée existant sous les lois de l'Etat de la Caroline du Nord, ayant son siège social à 3605 Glenwood Avenue, Ste. 500, Raleigh, Wake County, Caroline du Nord 27612,

représentée par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Les procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparants sont des associés de Jewel Holdco S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173 021, constituée selon acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, en date du 22 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 8 en date du 2 janvier 2013. Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Henri Hellinckx en date du 17 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1220 en date du 14 mai 2014.

Les associés, présents ou représentés, et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont inscrits sur une liste de présence annexée au présent acte et dûment signée par les mandataires des associés présents et représentés.

Il ressort de la liste de présence (i) que cinquante-trois millions trois cent soixante-trois mille six cent sept (53.363.607) sur cinquante-trois millions huit cent cinquante-cinq mille sept cent quarante-sept (53.855.747) parts sociales sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire des associés; (ii) que l'assemblée générale extraordinaire des associés est donc valablement constituée et peut valablement demander au notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent trente-huit mille cinq cent cinquante-sept livres sterling et quarante-sept pence (GBP 538.557,47), représenté par un million quarante mille quatre (1.040.004) Actions Ordinaires A, quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (4.689) Actions Ordinaires A1, cinquante-deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent et une (52.699.801) Actions de Préférence, trente mille huit cent seize (30.816) Actions Ordinaires B et quatre-vingt mille quatre cent trente-sept (80.437) Actions Ordinaires C, d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune jusqu'à celui de cinq cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et cinq pence (GBP 547.882,05), par l'émission de seize mille six cent soixante-sept (16.667) Actions Ordinaires B, quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-quatre (99.124) Actions Ordinaires C et huit cent seize mille six cent soixante-sept (816.667) Actions de Préférence d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune par une contribution en numéraire.

2. Décision de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux mille cinquante-deux livres sterling et vingt pence (GBP 2.052,20) de son montant actuel de cinq cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et cinq pence (GBP 547.882,05), jusqu'à cinq cent quarante-cinq mille huit cent vingt-neuf livres sterling et quatre-vingt-cinq pence; (GBP 545.829,85) représenté par un million quarante mille quatre (1.040.004) Actions Ordinaires A, quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (4.689) Actions Ordinaires A1, cinquante-trois millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent soixante (53.355.960) Actions de Préférence, quarante-quatre mille deux cent huit (44.208) Actions Ordinaires B et cent trente-huit mille cent vingt-quatre (138.124) Actions Ordinaires C, d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune par l'annulation de trois mille deux cent soixante-quinze (3.275) Actions Ordinaires B, quarante-et-un mille quatre cent trente-sept (41.437) Actions Ordinaires C et cent soixante mille cinq cent huit (160.508) Actions de Préférence d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune.

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Décision de clôturer l'année sociale actuelle de la Société au 30 avril 2014 et de changer l'année d'exercice social de la Société qui devra dorénavant commencer au 1^{er} mai de chaque année et terminer le dernier jour du mois d'avril de l'année suivante.

5. Modification de l'article 19.1 des statuts de la Société.

6. Divers.

Les comparants, précités ci-dessus, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de cinq cent trente-huit mille cinq cent cinquante-sept livres sterling et quarante-sept pence (GBP 538.557,47), représenté par un million quarante mille quatre (1.040.004) Actions Ordinaires A, quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (4.689) Actions Ordinaires A1, cinquante-deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent et une (52.699.801) Actions de Préférence, trente mille huit cent seize (30.816) Actions Ordinaires B et quatre-vingt mille quatre cent trente-sept (80.437) Actions Ordinaires C, d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune jusqu'à celui de cinq cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et cinq pence (GBP 547.882,05), par l'émission de seize mille six cent soixante-sept (16.667) Actions Ordinaires B, quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt-quatre (99.124) Actions Ordinaires C et huit cent seize mille six cent soixante-sept (816.667) Actions de Préférence d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune par une contribution en numéraire.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées comme suit:

- seize mille six cent soixante-sept (16.667) Actions Ordinaires B, soixante-treize mille cent vingt-quatre (73.124) Actions Ordinaires C et huit cent seize mille six cent soixante-sept (816.667) Actions de Préférence ont été souscrites et entièrement libérées par M. Hugh Brian Duffy, résidant au 13 Denbigh Gardens, Richmond, London, TW10 6EN, par un apport en numéraire de six cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-sept livres sterling et soixante-onze pence (GBP 629.287,71),

- treize mille (13.000) Actions Ordinaires C ont été souscrites et entièrement libérées par M. François Le Troquer, résidant au 14 Cygnet House, 188 Kings Road, London SW3 5XR, par un apport en numéraire de dix-neuf mille quatre-vingt-seize livres sterling et quatre-vingt-quinze pence (GBP 19.096,95),

- treize mille (13.000) Actions Ordinaires C ont été souscrites et entièrement libérées par Mme Lucy Maitland Walker, résidant au 3 Weir Road, Kibworth Be, Royaume-Uni, par un apport en numéraire de dix-neuf mille quatre-vingt-seize livres sterling et quatre-vingt-quinze pence (GBP 19.096,95).

L'apport global d'un montant de six cent soixante-sept mille quatre cent quatre-vingt-et-un livres sterling et soixante-et-un pence (GBP 667.481,61) consiste en neuf mille trois cent vingt-quatre livres sterling et cinquante-huit pence (GBP 9.324,58) pour le capital social de la Société et six cent cinquante-huit mille cent cinquante-sept livres sterling et trois pence (GBP 658.157,03) pour la prime d'émission.

L'apport en numéraire est mis en évidence au notaire par un certificat de blocage.

Par la suite, M. Hugh Brian Duffy, précité, et M. François Le Troquer, précité, et Mme Lucy Maitland Walker, précitée, ici représentés par M. Blazej Gladysz, Maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu des procurations données sous seing privé, se joignent à l'assemblée générale des associés et délibèrent et décident avec les autres associés les points suivants à l'ordre du jour.

Les procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux mille cinquante-deux livres sterling et vingt pence (GBP 2.052,20) de son montant actuel de cinq cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et cinq pence (GBP 547.882,05), jusqu'à cinq cent quarante-cinq mille huit cent vingt-neuf livres sterling et quatre-vingt-cinq pence; (GBP 545.829,85) représenté par un million quarante mille quatre (1.040.004) Actions Ordinaires A, quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (4.689) Actions Ordinaires A1, cinquante-trois millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent soixante (53.355.960) Actions de Préférence, quarante-quatre mille deux cent huit (44.208) Actions Ordinaires B et cent trente-huit mille cent vingt-quatre (138.124) Actions Ordinaires C, d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune par l'annulation de trois mille deux cent soixante-quinze (3.275) Actions Ordinaires B, quarante-et-un mille quatre cent trente-sept (41.437) Actions Ordinaires C et cent soixante mille cinq cent huit (160.508) Actions de Préférence d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune, détenues temporairement par la Société.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale extraordinaire des associés décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cinq cent quarante-cinq mille huit cent vingt-neuf livres sterling et quatre-vingt-cinq pence; (GBP 545.829,85) représenté par un million quarante mille quatre (1.040.004) Actions Ordinaires A, quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (4.689) Actions Ordinaires A1, cinquante-trois millions trois cent cinquante-cinq

mille neuf cent soixante (53.355.960) Actions de Préférence, quarantequatre mille deux cent huit (44.208) Actions Ordinaires B et cent trente-huit mille cent vingt-quatre (138.124) Actions Ordinaires C, d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune, intégralement souscrites et libérées.

5.2 Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise dans les conditions requises pour une modification des présents Statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de clôturer l'année sociale actuelle de la Société au 30 avril 2014 et de changer l'année d'exercice social de la Société qui devra dorénavant commencer au 1^{er} mai de chaque année et terminer le dernier jour du mois d'avril de l'année suivante.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 19.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **19.1.** L'exercice social commence le premier (1) mai de chaque année et se termine le trente (30) avril de l'année suivante.»

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de cet acte est évalué à environ deux mille deux cents Euros (EUR 2.200.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparants connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparants a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. GLADYSZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 août 2014. Relation: LAC/2014/38925. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2014.

Référence de publication: 2014137244/416.

(140155928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 45.656.

Im Jahre zweitausendvierzehn, am siebenundzwanzigsten Tag des Monats August um 12.00 Uhr;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg);

Versammelten sich in ordentlicher Generalversammlung (die „Versammlung“) die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft in Form einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital „RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS“, in Abkürzung „RAIFFEISEN-FONDS“, mit Sitz in L-1528 Luxembourg, 11-13, Boulevard de la Foire, eingetragen beim Handels- und Firmenregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 45656, (der „Fonds“).

Der Fonds ist gegründet worden gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Camille HELLINCKX, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg), am 30. November 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 607 vom 24. Dezember 1993,

und deren Satzungen wurden mehrmals abgeändert und zum letzten Mal gemäß Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, in Vertretung seines zu dem Zeitpunkt verhinderten Kollegen Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg), am 29. Juli 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2326 vom 9. September 2011.

Die Versammlung wird um 12.00 Uhr unter dem Vorsitz von Frau Rebekka HELD, Legal Officer, mit Berufsanschrift in Luxemburg, eröffnet.

Die Vorsitzende beruft Herrn Bruno GERBER, Legal Officer, mit Berufsanschrift in Luxemburg, zum Schriftführer und die Versammlung ernennt Herrn Bruno GERBER zum Stimmzähler.

Nach Bildung des Versammlungsbüros gab die Vorsitzende folgende Erklärungen ab und ersuchte den Notar, folgendes zu beurkunden:

A) Zweck der Versammlung ist die Niederschrift der Beschlüsse, die auf Grundlage der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

Tagesordnung

- 1) Aktualisierung der Adresse des Sitzes des Fonds;
- 2) In Artikels 8 soll der Abschnitt:

„Für den Zweck der vorliegenden Satzung bezieht sich der Begriff „U.S. Staatsangehöriger“ auf sämtliche in den Vereinigten Staaten oder in irgendeinem ihrer Gebiete, Besitzungen oder Regionen, welche der amerikanischen Rechtsprechung unterstehen, gebürtigen, wohnhaften oder ansässigen Personen, oder auf solche Personen, welche ihren üblichen Wohnsitz dort haben (einschließlich des Nachlasses einer solchen Person oder dort gegründeter oder eingetragener Körperschaften oder Gesellschaften).“

neu wie folgt lauten:

„Für den Zweck der vorliegenden Satzung bezieht sich der Begriff „US Staatsangehöriger“ auf die sog. „US Persons“ insbesondere im Sinne der sog. FATCA-Vorschriften. Unter FATCA-Vorschriften sind das Gesetzeswerk des US-amerikanischen Foreign Account Tax Compliance Acts, der zwischenstaatliche Vertrag zwischen dem Großherzogtum Luxemburg und den USA zur Verbesserung der internationalen steuerlichen Konformität und im Hinblick auf das US-amerikanische Gesetzeswerk des Foreign Account Tax Compliance Acts vom 28. März 2014 sowie die die beiden Werke begleitenden Ausführungsgesetze und Akte der Exekutive (z.B. U.S. Internal Revenue Code) zu verstehen. Der Begriff der „US Persons“ im Sinne dieser Satzung umfasst des Weiteren alle anderen Personen, die als „US Persons“ im Sinne irgendeines anderen einschlägigen US-amerikanischen legislativen oder regulatorischen Aktes zu kategorisieren sind.“

B) Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, deren Bevollmächtigte sowie die Anzahl ihrer Aktien sind Gegenstand einer Anwesenheitsliste; diese Anwesenheitsliste, unterzeichnet durch die anwesenden Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und die Mitglieder des Versammlungsbüros bleiben vorliegender Urkunde beigefügt, um mit derselben zur Registrierung eingereicht zu werden.

C) Die vom Versammlungsbüro und dem Notar paraphierten Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben vorliegender Urkunde beigefügt um mit dieser zur gleichen Zeit zur Registrierung eingereicht zu werden.

D) Die vorliegende Versammlung ist ordnungsgemäß einberufen worden mittels Einberufungsschreiben zu den Namensinhaber, enthaltend die Tagesordnung, durch Einschreibebrief vom 6. August 2014,

wie aus den der Versammlung vorliegenden Exemplaren ersichtlich ist;

E) Unter Berücksichtigung der von Artikel 26 (4) des abgeänderten Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organisationen für gemeinsame Anlagen vorgesehenen Bedingungen stellt das Versammlungsbüro fest, dass zum 22. August 2014 (der „Stichtag“) von den 25'088'083.072 ausgegebenen Aktien der Gesellschaft, eine Gesamtzahl von 24'736'472.420 Aktien bei dieser Versammlung anwesend oder vertreten sind, so dass mehr als fünfzig Prozent (50%) des ausgegebenen Stammkapitals bei dieser Versammlung anwesend oder vertreten sind.

Somit ist die Versammlung rechtsgültig zusammengesetzt und befugt, über Punkte 1. und 2. der Tagesordnung zu beschließen.

Bezüglich des Punktes 2) der Tagesordnung ist zu vermerken, dass es sich hierbei um eine Satzungsänderung handelt und es zu deren Wirksamkeit erforderlich ist, dass die in der Generalversammlung vertretenen oder anwesenden Aktionäre mindestens die Hälfte des Kapitals halten und die Beschlüsse mit mindestens einer 2/3 Mehrheit der wirksam vertretenen oder anwesenden Aktionäre gefasst werden.

Beide Bedingungen sind erfüllt.

Daraufhin hat die Generalversammlung im Anschluss an diesbezügliche Beratungen folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung stimmt der Aktualisierung des Gesellschaftssitzes nach L-1528 Luxemburg, 11-13, Boulevard de la Foire, zu.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt in Artikel 8 den Abschnitt:

„Für den Zweck der vorliegenden Satzung bezieht sich der Begriff „U.S. Staatsangehöriger“ auf sämtliche in den Vereinigten Staaten oder in irgendeinem ihrer Gebiete, Besitzungen oder Regionen, welche der amerikanischen Rechtsprechung unterstehen, gebürtigen, wohnhaften oder ansässigen Personen, oder auf solche Personen, welche ihren üblichen Wohnsitz dort haben (einschließlich des Nachlasses einer solchen Person oder dort gegründeter oder eingetragener Körperschaften oder Gesellschaften).“

abzändern und besagtem Absatz fortan folgenden Wortlaut zu geben:

„Für den Zweck der vorliegenden Satzung bezieht sich der Begriff „US Staatsangehöriger“ auf die sog. „US Persons“ insbesondere im Sinne der sog. FATCA-Vorschriften. Unter FATCA-Vorschriften sind das Gesetzeswerk des US-amerikanischen Foreign Account Tax Compliance Acts, der zwischenstaatliche Vertrag zwischen dem Großherzogtum Luxemburg und den USA zur Verbesserung der internationalen steuerlichen Konformität und im Hinblick auf das US-

américanische Gesetzeswerk des Foreign Account Tax Compliance Acts vom 28. März 2014 sowie die die beiden Werke begleitenden Ausführungsgesetze und Akte der Exekutive (z.B. U.S. Internal Revenue Code) zu verstehen. Der Begriff der „US Persons“ im Sinne dieser Satzung umfasst des Weiteren alle anderen Personen, die als „US Persons“ im Sinne irgendeines anderen einschlägigen US-amerikanischen legislativen oder regulatorischen Aktes zu kategorisieren sind.“

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und niemand mehr das Wort ergreift, erklärt der Vorsitzende um 12.30 Uhr, nach Verlesung und Genehmigung des Sitzungsprotokolls, die Versammlung für geschlossen.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr tausendeinhundert Euro.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die besagten Komparenten gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem Notar unterschrieben.

Signé: R. HELD, B. GERBER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2014. LAC/2014/40236. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 3 septembre 2014.

Référence de publication: 2014139208/100.

(140157380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Seltec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3670 Kayl, 144, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 36.014.

L'an deux mille quatorze, le vingt juin.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1) Monsieur Michel DASBOURG, gérant, demeurant à L-6637 Wasserbillig, 51, Esplanade de la Moselle,
- 2) Monsieur Domingos Artur MENDES RIBEIRO, mécanicien, demeurant à L-2713 Luxembourg, 8, rue René Weimerskirch.

Monsieur Michel DASBOURG déclare que suite à la cession de vingt-cinq parts sociales de la société de Monsieur Panagiotis Freris, il est actuellement le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée SELTEC S. à r. l., ayant son siège social à L-3919 Mondercange, 9, rue Arthur Thinnes, constituée suivant acte notarié du 15 janvier 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 268 de l'année 1991.

Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000.- Frs) divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000.-Frs) chacune.

Ensuite, Monsieur Michel DASBOURG, prénommé, déclare céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit trois cent soixante-quinze (375) parts sociales qu'il détient de la société dont s'agit à Monsieur Domingos Artur MENDES RIBEIRO, prénommé, qui accepte, moyennant paiement du prix nominal ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Le cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

La présente cession de parts sociales est spécialement acceptée par le gérant de la société Monsieur Michel Dasbourg.

Ensuite, lesdits associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société à L-3670 Kayl, 144, rue de Noertzange et de modifier l'article 5, première phrase, des statuts en conséquence qui aura la teneur suivante:

« **Art. 5. (première phrase).** Le siège social est établi à Kayl.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital de 500.000.- francs en 12.394,68 euros divisé en cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale et de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de donner la teneur suivante à l'article 2 des statuts:

« **Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente en gros et au détail, l'importation et l'exportation de machines et de matériel de mécanique générale, spéciale et à contrôle numérique, d'automobiles et d'avions légers et ultralégers, de composants et de pièces de rechange, l'exploitation d'un atelier de réparation, de rectification, d'ajustage et de service après-vente, la location de voitures, machines et d'avions, d'atelier avec machines et outillage, l'élaboration et la vente de programmes pour ordinateurs et l'activité de conseil en applications informatiques. La société a en outre pour objet l'activité de mécanicien en mécanique générale et de mécatronicien d'autos et de motos.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Michel DASBOURG pour une durée indéterminée comme gérant technique de la société et Monsieur Domingos Artur MENDES RIBEIRO pour une durée indéterminée comme gérant administratif de la société.

La société est engagée par la signature individuelle d'un gérant.

Déclaration

Les associés prénommés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, et du règlement grand-ducal du 1^{er} février 2010, être les bénéficiaires réels et finaux de la société ci-dessus et certifient que les fonds/biens/droits ne proviennent d'aucune infraction pénale.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. DASBOURG, D. A. MENDES RIBEIRO, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 24 juin 2014. Relation: REM/2014/1356. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 03 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095252/65.

(140112392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Aviva Investors Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 25.708.

Aviva Investors Properties Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 140.875.

In the year two thousand fourteen, on the twenty-seventh of August.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

1) Aviva Investors Luxembourg S.A., a "société anonyme" incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg trade and companies' register under number B 25.708, here represented by Audrey Potier, professionally residing in Luxembourg, acting in her capacity as representative of the board of directors of Aviva Investors Luxembourg S.A. ("AILX Board of Directors"), pursuant to a circular resolution dated 25 August 2014 ("AILX Circular Resolution").

2) Aviva Investors Properties Europe S.A., a "société anonyme" incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg trade and companies' register under number B 140.875, here represented by Audrey Potier, professionally residing in Luxembourg, acting in her capacity as representative of the board of directors of Aviva Investors Properties Europe S.A. ("AIPE Board of Directors"), pursuant to a circular resolution dated 26 August 2014 ("AIPE Circular Resolution").

AILX Circular Resolution and AIPE Circular Resolution are hereinafter collectively referred to as the “Circular Resolutions”.

The Circular Resolutions, initialled *ne variatur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have required the undersigned notary to record the following:

MERGER PROJECT

1) Merging parties

- Aviva Investors Luxembourg S.A., a Luxembourg public company limited by shares incorporated and existing as a “société anonyme” under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg trade and companies’ register under number B 25.708, as absorbing company (hereinafter referred to as “Absorbing Company”),

- Aviva Investors Properties Europe S.A., a Luxembourg public company limited by shares incorporated and existing as a “a société anonyme” under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg under the number B 140.875, as absorbed company (hereinafter referred to as “Absorbed Company”),

2) The Absorbing Company holds one hundred twenty-five (125) shares of the Absorbed Company, representing the entire share capital (100%) and all of the voting rights of the Absorbed Company.

3) The Absorbing Company and the Absorbed Company are referred hereto as the “Merging Companies”.

The Absorbing Company proposes to absorb the Absorbed Company by way of transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company at book value, pursuant to provisions of articles 278 to 280 of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “Law”) (the “Merger”).

4) The Merger is based on the interim accounts as at 30 June 2014 of the Absorbing Company at book value and on the interim accounts as at 30 June 2014 at book value of the Absorbed Company.

5) As from 1st October 2014, all operations and transactions of the Absorbed Company are considered for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company.

6) As of the Effective Date (as defined below), all rights and obligations of the Absorbed Company vis-à-vis third parties shall be taken over by the Absorbing Company. The Absorbing Company will in particular take over all debts and all payment obligations of the Absorbed Company. The rights and claims comprised in the assets of the Absorbed Company shall be transferred to the Absorbing Company with all securities, either in rem or personal, attached thereto.

7) The Absorbing Company shall from the Effective Date (as defined below) carry out all agreements and obligations of whatever kind of the Absorbed Company such as these agreements and obligations exist on the Effective Date (as defined below) and in particular carry out all agreements existing, if any, with the creditors of the Absorbed Company and shall be subrogated to all rights and obligations from such agreements.

8) No Special rights or advantages have been granted to the directors of the Merging Companies or to their sub-committee(s).

9) No particular right is granted to the shareholders by the Absorbing Company.

10) The Sole Shareholder of the Absorbing Company has, within one month from the publication of this merger project in the Mémorial, access at the registered office of the Absorbing Company to all documents listed in article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the Law and may obtain copies thereof, free of charge.

11) The Absorbing Company may within the time period set out in paragraph 10) above request the convening of a shareholder meeting to decide whether to approve the proposed merger.

12) Full and total discharge is granted to the directors of the Absorbed Company for the performance of their mandates.

13) Subject to the rights of the sole shareholder of the Absorbing Company set out in paragraph 10) above, the dissolution of the Absorbed Company shall become effective and final one month after the publication of this merger project in the Mémorial (the “Effective Date”) and will lead simultaneously to the effects set out in article 274 of the law.

14) As the Absorbing Company holds one hundred percent (100%) of the Absorbed Company and meets the requirements provided by article 279 of the Law, no approval by an extraordinary general meeting of the Shareholder of the Absorbed Company is required.

15) The Absorbing Company shall itself carry out all formalities, including such announcements as prescribed by law, which are necessary or useful to carry into effect the Merger and the transfer and assignment of the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Absorbing Company. Insofar as required by law or deemed necessary or useful, appropriate transfer instruments shall be executed by the Merging Companies to effect the transfer of the assets and liabilities transferred by the Absorbed Company to the Absorbing Company.

16) The books and records of the Absorbed Company will be held at 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg for the period legally prescribed.

17) As a result of the Merger, the Absorbed Company shall cease to exist and all its issued shares shall be cancelled.

In accordance with the provisions of article 271 paragraph (2) of the Law on Commercial Companies the undersigned notary certifies the lawfulness of the present merger proposal established in accordance with the Law on Commercial Companies.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

The document having been read to the appearing persons, all known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept août.

Par-devant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

1) Aviva Investors Luxembourg S.A., une «société anonyme» constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.708,

ici représentée par Audrey Potier, résidant professionnellement au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du conseil d'administration d'Aviva Investors Luxembourg S.A. (le "Conseil d'Administration d'AILX"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration d'AILX le 25 August 2014 à Luxembourg (la "Résolution Circulaire d'AILX"); et

2) Aviva Investors Properties Europe S.A., une «société anonyme» constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.875,

ici représentée par Audrey Potier, résidant professionnellement au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du conseil d'administration d'Aviva Investors Properties Europe S.A. (le "Conseil d'Administration d'AIPE"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration d'AIPE le 26 August 2014 à Luxembourg (la "Résolution Circulaire d'AIPE") La Résolution Circulaire d'AILX et la Résolution Circulaire d'AIPE sont collectivement ci-après dénommés les "Résolutions Circulaires".

Lesdites Résolutions Circulaires paraphées ne varient par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

PROJET DE FUSION

1) Parties à la fusion:

- Aviva Investors Luxembourg S.A., une «société anonyme» constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.708, en tant que société absorbante (la "Société Absorbante"); et

- Aviva Investors Properties Europe S.A., une société anonyme constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.875, en tant que société absorbée (la "Société Absorbée") La Société Absorbante et la Société Absorbée sont collectivement dénommées les "Sociétés Fusionnantes".

2) La Société Absorbante détient cent vingt-cinq (125) parts sociales dans la Société Absorbée, représentant l'intégralité du capital social et tous les droits de vote dans la Société Absorbée.

3) La Société Absorbante propose d'absorber la Société Absorbée par voie de transfert de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante à la valeur nette comptable, suivant les dispositions des articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi") (la "Fusion").

4) La Fusion est basée sur les comptes intérimaires au 30 Juin 2014 de la Société Absorbante et sur les comptes intérimaires au 30 Juin 2014 de la Société Fusionnée à la valeur nette comptable.

5) A partir du 1^{er} octobre 2014, toutes les opérations et transactions de la Société Absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

6) A partir de la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessous), tous les droits et obligations de la Société Absorbée vis-à-vis des tiers seront pris en charge par la Société Absorbante. La Société Absorbante assumera en particulier toutes les dettes et toutes les obligations de paiement de la Société Absorbée. Les droits et obligations de la Société Absorbée seront transférés à la Société Absorbante avec l'intégralité des sûretés, soit in rem soit personnelles, y attachées.

7) La Société Absorbante exécutera à partir de la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessous) tous les contrats et obligations, de quelle que nature qu'ils soient, de la Société Absorbée tels que ces contrats et obligations existent à la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessous) et exécutera en particulier tous les contrats existant avec les créanciers de la Société Absorbée et sera subrogée à tous les droits et obligations provenant de ces contrats.

8) Aucun droit ou avantage particulier n'a été attribué aux administrateurs des Sociétés Fusionnantes ou à leurs sous-comités.

9) Aucun droit particulier n'est accordé aux associés par la Société Absorbante.

10) L'associé unique de la Société Absorbante a le droit, pendant un mois à compter de la publication de ce projet de fusion au Mémorial, de prendre connaissance au siège social de la Société Absorbante de tous les documents énumérés à l'article 267, alinéa (1) a), b) et c) de la Loi et peut en obtenir copie intégrale, sans frais.

11) La Société Absorbante a le droit, pendant le délai indiqué sous le point 10) ci-dessus, de requérir la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

12) Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société Absorbée pour l'exercice de leur mandat.

13) Sous réserve des droits de l'associé unique de la Société Absorbante tels que décrits sous le point 10) ci-dessus, la dissolution de la Société Absorbée deviendra effective et définitive un mois après la publication de ce projet de fusion dans le Mémorial (la "Date de Réalisation") et conduira simultanément aux effets tels que prévus par l'article 274 de la Loi.

14) La Société Absorbante détenant cent pour-cent (100%) des parts sociales émises de la Société Absorbée et les conditions de l'article 279 de la Loi étant remplies, une approbation de la Fusion par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Absorbée n'est pas requise.

15) La Société Absorbante devra elle-même accomplir toutes les formalités, y compris les publications telles que prévues par la loi, qui sont nécessaires ou utiles à l'entrée en vigueur de la fusion et au transfert et cession des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante. Dans la mesure où la loi le prévoit, ou lorsque jugé nécessaire ou utile, des actes de transfert appropriés seront exécutés par les Sociétés Fusionnantes afin de réaliser la transmission des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante.

16) Les documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés au 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg pendant la période prescrite par la loi.

17) Par effet de la fusion, la Société Absorbée cessera d'exister de plein droit et ses parts sociales émises seront annulées.

Conformément à l'article 271 paragraphe (2) de la Loi sur les sociétés commerciales, le notaire instrumentant atteste la légalité du présent projet de fusion établi conformément à la Loi sur les sociétés commerciales.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état de demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. POTIER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2014. Relation: LAC/2014/40347. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Référence de publication: 2014138794/180.

(140157749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

Bee People S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin.

R.C.S. Luxembourg B 163.781.

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf juin,

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BEE PEOPLE S.A.", ayant son siège social à L-7243 Béréldange, 66, rue du Dix Octobre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 163.781, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2822 du 18 novembre 2011,

ayant un capital de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Etienne PIGEON, employé privé, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas,

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Magali BAHON, employée privée, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Daniel FONDU, employé privé, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la Société en vue de lui permettre d'exercer une activité commerciale, de sorte que l'article 4 des statuts de la société aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, toutes opérations de marchand de biens, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

Elle s'occupera aussi de la vente de maisons et de matériaux de construction en rapport avec l'activité principale.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra gager ses biens, ou se porter caution au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

La société exercera cette activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

2. Transfert du siège social de la société de L-7243 Bèrelange, 66 rue du Dix Octobre à L-1540 Luxembourg, 2 rue Benjamin Franklin, avec modification corrélative du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société comme suit:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

3. Suppression du deuxième alinéa de l'article 10 des statuts conformément à la loi du 25 août 2006.

4. Toutes autres modifications statutaires nécessaires ou utiles.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société en vue de lui permettre d'exercer une activité commerciale, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, toutes opérations de marchand de biens, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

Elle s'occupera aussi de la vente de maisons et de matériaux de construction en rapport avec l'activité principale.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne et en général, effectuer toutes opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra gager ses biens, ou se porter caution au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

La société exercera cette activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-1540 Luxembourg, 2, rue Benjamin Franklin, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Le reste de l'article demeure inchangé.

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 10 des statuts conformément à la loi du 25 août 2006, savoir:

« **Art. 10.** La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Howald, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Etienne PIGEON, Magali BAHON, Daniel FONDU, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2014. Relation GRE/2014/2548. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014095584/97.

(140115092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

Bout-Chom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 2, rue Alphonse Diederich.

R.C.S. Luxembourg B 168.729.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le premier juillet

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Madame Nathalie BOUTARD, née le 06 mai 1970 à Luxembourg, cuisinière, demeurant à L-5620 Mondorf-les-Bains, 2, Rue Alphonse Diederich,

agissant en son nom personnel et au nom de:

2. Monsieur Sébastien CHOMAT, né le 28 mars 1974 à Roanne (France), cuisinier, demeurant à L-5620 Mondorf-les-Bains, 2, Rue Alphonse Diederich,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à elle.

laquelle procuration, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée «BOUT-CHOM S.à.r.l.», établie et ayant son siège social à L-5620 Mondorf-les-Bains, 2, Rue Alphonse Diederich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168,729, a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 mai 2012, publié au Mémorial C numéro 1480 du 13 juin 2012.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée «BOUT-CHOM S.à.r.l.», pré-qualifiée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune, entièrement libérées.

III.- Qu'un bilan de clôture de la société à responsabilité limitée «BOUT-CHOM S.à.r.l.» a été établie.

IV.- déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société «BOUT-CHOM S.à.r.l.».

V.- Que les comparants sont propriétaires de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associés ils déclarent expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

VI.- Que les comparants déclarent que les dettes connues ont été payées et en outre qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales, le tout en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-5620 Mondorf-les-Bains, 2, Rue Alphonse Diederich.

Dont acte, passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: BOUTARD, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02/07/2014. Relation: EAC/2014/9067. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 04 juillet 2014.

Référence de publication: 2014095611/49.

(140113525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

Bolton-Emerson-Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 162.153.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014095607/11.

(140114122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

BioAmber - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 164.106.

Extrait des résolutions prises par le représentant permanent de la succursale en date du 15 mai 2014

En date du 15 mai 2014, le Représentant Permanent de la succursale a pris la résolution suivante:

- Transfert du siège social de la succursale du 49 route d'Arlon L-1140 Luxembourg au 1 rue Nicolas Simmer L-2538 Luxembourg, avec effet au 1^{er} mai 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BioAmber - Luxembourg Branch

Jean-Michel Hamelle

Représentant Permanent

Référence de publication: 2014096830/15.

(140116404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.
